

Lettre de soutien

Les droits de l'homme, l'enseignement et la pratique médicale sont en danger en Iran

Depuis près de trois mois et suite au décès d'une jeune femme de 22 ans, Mahsa (Jina) Amini, le monde universitaire iranien, à l'instar de la société tout entière, est le lieu de manifestations quotidiennes réprimées dans une violence inouïe. Le peuple iranien tente d'exprimer son rejet de la dictature en place et des conditions politiques, culturelles et économiques qu'elle impose par la force. Or, les cris pacifiques de protestation ont été, à chaque fois, réprimés dans le sang.

La situation actuelle se singularise par le rôle pivot des femmes, des étudiants et des lycéens avec des arrestations touchant une majorité de personnes de moins de 25 ans et au moins 45 personnes en dessous de 18 ans. Les universités sont quotidiennement les lieux de répression de manifestations. Les étudiants sont arrêtés au sein même de ces lieux sacrés de savoir et de formation.

Les ambulances sont utilisées pour transporter les personnels de la répression. Pire encore, les blessés sont traqués jusque dans les services d'urgences où ils sont privés de soins et arrêtés. Les médecins sont menacés et forcés d'établir des certificats en camouflant l'origine des blessures et des décès.

De nombreuses arrestations ont eu lieu et des condamnations à mort ou des longues peines de prison viennent d'être prononcées. D'après plusieurs sources concordantes, plusieurs médecins refusant d'être complices seraient arrêtés. Les secours et les soins les plus élémentaires aux blessés seraient volontairement empêchés ou retardés.

Ainsi, les lieux de soins et les universités ne sont plus les enceintes inviolables qu'elles devraient être.

À la suite d'un procès expéditif par un tribunal et à l'encontre du respect des droits élémentaires de l'homme, une condamnation à mort a été récemment prononcée contre un collègue médecin radiologue, le Dr Hamid Ghareh Hasanlou arrêté au cours d'une manifestation. Sa femme, technicienne de laboratoire, a été condamnée à 25 ans de prison. Treize autres condamnations à mort ont été prononcées contre de jeunes manifestants. L'un d'eux Mohsen Shekari, âgé de 23 ans, a été exécuté le 9 décembre.

En tant que médecins, universitaires, alertés par nos collègues français d'origine iranienne, nous ne pouvons rester silencieux face à ces exactions que nous condamnons et dénonçons avec la plus grande fermeté.

Au-delà du soutien que nous témoignons au peuple iranien, nous protestons contre les pressions exercées sur les médecins et enseignants dans l'exercice de leur profession et contre les arrestations massives et arbitraires des étudiants.

Nous demandons la suspension immédiate de toutes les condamnations à mort.

P^r Didier Samuel

Président de la
conférence des doyens
des facultés de
médecine

D^r Thierry Godeau

Président de la
conférence des
présidents de CME des
centres hospitaliers

P^r Rémi Salomon

Président de la
conférence des
présidents de CME des
centres hospitalo-
universitaires